

HIP-HOP

de 7 à 18 ans

niveau 1 Initiation	1 h	<i>le vendredi de 18h20 à 19h20</i>	115 €	reprise le vendredi 16 Sept.
niveau 2 Intermédiaire et Confirmé	1 h	<i>le vendredi de 19h20 à 20h20</i>	115 €	

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28€ (ou de 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)

Votre famille participe à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle

Responsable légal : nom et prénom.....

Date de naissance du ou des parents.....

Adresse:

Code postal..... Ville.....

n° portable (indispensable pour l'envoi de SMS en urgence)

Adresse e-mail :

Nom de l'enfant en majuscules	Prénom de l'enfant en majuscules	Date de naissance	Cours suivi	Coût de l'activité
			n°	115 €

Détail du paiement (faire les chèques à l'ordre de AFR Bouchemaine)

1 chèque de 115€

2 chèques de 60€ et 55 €

ou 3 chèques de 40+40+35€

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire des courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site, la plaquette annuelle ou le journal municipal ou un article dans la presse.

PERMANENCES D'INSCRIPTION

- *Le vendredi 23 septembre de 18h à 20h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*
 - *le mercredi 28 septembre de 18h15 à 20h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*

N B / Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir aux permanences, elles pourront donner leur dossier rempli et complet, à la responsable de l'activité avant la fin du mois de septembre. Vous trouverez la fiche d'adhésion et les fiches d'inscription aux activités sur le site Internet « Familles Rurales Bouchemaine ».

Il y aura également des fiches d'inscription à disposition au moment des cours.

Le dossier devra comporter

- **le bulletin d'adhésion** avec un chèque de 28€ (ou de 36€ pour les familles hors commune)
 - **la fiche d'inscription** au Hip-Hop avec le chèque de règlement, agrafé en bas à gauche
Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé
 - **un certificat médical** de moins de 3 mois pour les nouvelles inscriptions.
Nouvelle mesure : depuis 2016, les certificats médicaux ont une durée de validité de 3 ans. Il faudra toutefois remplir un petit questionnaire de santé complémentaire.